



Ce dimanche 3 Mai 2020, est célébrée la journée mondiale de la presse. A cette occasion, la Commission indépendante contre la corruption et la discrimination, interpelle tous les acteurs de l'information de même que tous les citoyennes et citoyens à travers le monde, pour réfléchir intensément sur le rôle de la presse, sa place et sa contribution positive ou négative, dans l'avancement, l'émancipation, le renseignement, l'enseignement et la formation.

Pour les pays pauvres de tradition démocratique fraîche, balbutiante, incertaine, approximative ou hypothéquée, le débat sur le rôle et la place de la presse est devenu crucial. Ce débat conditionne dans certains cas ou par certains aspects, l'équilibre, la cohésion, la survie et l'expression d'une identité de la nation.

Une vraie presse libre et décalée de tout sectarisme, de toute idéologie, de tout à priori et de tout attachement visible ou invisible, n'existe nulle part dans le monde. De même, la plupart des journalistes tendent, volontairement ou involontairement, à confondre leurs souhaits, leurs désirs, leur manière isolée de voir les choses et d'apprécier les faits, avec la vérité.

Dans les pays Africains particulièrement, ceux d'expérience trop récente de libéralisation de la presse, chaque organe de presse sert un homme public, un membre du gouvernement, un politicien. Le foisonnement de la presse dite privée, traduit d'avantage la misère, le

désœuvrement et l'indigence de nombreux jeunes diplômés sans emplois qui y trouvent, le seul moyen et la seule voie, de se faire valoir et prévaloir, de survivre, généralement en devenant un porteur de nouvelles, dans le sillage des politiciens, soit pour des règlements des comptes, soit pour des promotions, des efforts de maintien au poste. Des fortunes sont ainsi détournées indirectement des caisses publiques, pour des insertions fantaisistes, des communiqués sans intérêts, des scoops. Sans cet argent, point de presse privée.

Pourtant, quoi qu'il en soit et quoi que l'on puisse en dire, la presse privée, même embastillée, même soumise, même indigente et corrompue, tient un rôle important, et contribue grandement à l'ouverture et à des corrections indispensables pour améliorer les systèmes de gouvernance. Pour cette raison, elle mérite attention soins et aides de façon transparente et non de façon opaque, sélective et discriminatoire.

La Commission indépendante contre la corruption et la discrimination, exhorte les gouvernements à travers le monde, à dépenaliser le délit de presse, à mieux répartir les concours publics à la presse, à protéger les sources de l'information et à veiller autant que possible, à la sécurité du journaliste. La presse privée africaine au départ rudimentaire et peu professionnelle, compte dorénavant de grands professionnels, ainsi que des titres respectables voire de vrais groupes multimédias.

La Commission indépendante contre la corruption et la discrimination, exprime sa solidarité avec de nombreux journalistes disparus, à l'instar de Norbert Zongo, de Puis Njawé, de Jean Ellen, d'André Kefer, de ceux tombés au Mali et sur les champs de guerre à travers le monde.

La Commission exprime sa solidarité avec ceux emprisonnés, et exhorte les gouvernants, à les libérer dans des conditions de procès équitables et justes.

La Commission saisit l'occasion, pour exhorter les journalistes à plus de responsabilité et à plus de prudence et de discernement, dans le l'exercice de leur métier, surtout dans des pays où le niveau d'éducation et la fragilité des populations, constituent un terrain fertile au dérapage, à l'achat des consciences, à la corruption de la vérité, au sectarisme et à la promotion criminelle de la haine tribale.

Le Président de la Commission

Médiateur Universel

SHANDA TONME
